



## **NOTRE VISION DE L'HABITATION À la Ville de Québec**

**Présenté par le**

**Conseil de quartier de VANIER**

**Adopté par le Conseil de quartier de Vanier le 11 février 2019**

## TABLE DES MATIÈRES

Introduction	3
1 <sup>ère</sup> partie : Les réalités de Vanier	4
2 <sup>e</sup> partie : Les enjeux liés au logement	8
3 <sup>e</sup> partie : Les recommandations	10
Références bibliographiques	11
Annexe 1 : Carte « Limite du quartier de Vanier	12
Annexe 2 : Carte sur la localisation des logements sociaux 2011	13
Annexe 3 : Données populationnelles 2016 par groupes d'âge, Préparé par le CIUSSS-CN (extrait de Statistiques Canada)	14
Annexe 4 : Comparatifs de 11 indicateurs socio-économiques, 2016 Préparé par le CIUSSS-CN (extrait de Statistiques Canada)	15

## **INTRODUCTION**

Dans le cadre de la consultation de la ville de Québec en vue de l'élaboration d'une nouvelle vision de l'habitation sur son territoire, le Conseil de quartier de Vanier tient à vous transmettre les besoins actuels et futurs de ses habitants sur cette question fondamentale du logement et de son droit pour tous. Pour en arriver à formuler des enjeux incontournables et particuliers au quartier de Vanier, nous verrons d'abord à relever les principales données du développement de Vanier et ce, à titre d'éclairage et de balises de la réalité sur laquelle va se fonder notre position en matière de logement. Ce sera l'objet de la première partie de cette présentation intitulée Réalités de Vanier.

Dans un deuxième temps, nous tenterons de cibler quelques enjeux majeurs liés au logement dans le cadre du récent schéma d'aménagement et de développement, ce qui donne une lecture critique de la stratégie de densification comme principal scénario de développement de l'habitat dans Vanier.

Enfin, dans une troisième et dernière partie, nous présenterons quelques recommandations et projections de la situation du logement dans Vanier, celles-ci regroupées selon des critères d'attractivité, d'inclusion et d'innovation. Cette conclusion devient la position adoptée par le Conseil de quartier.

Un remerciement spécial aux membres du comité de réflexion est adressé à Nicole Demers, Raynald Pelletier, Eric Bernard, Susie Cloutier, Catherine Raymond et Nicole Laveau pour leur générosité et intérêt pour améliorer la qualité de vie dans le quartier Vanier.

## 1<sup>re</sup> PARTIE : **RÉALITÉS DE VANIER**

Dans une synthèse générale, nous allons brièvement dresser un tableau des principales données de développement du quartier de Vanier selon des critères spécifiques liés à son histoire, à sa géographie, à l'évolution de sa réalité sociale et démographique de même qu'à son économie et à son bâti architectural. Des critères qui, mis ensemble, donnent un portrait de la réalité globale qu'il est essentiel de prendre en compte en vue d'un respect prioritaire aux besoins des gens qui habitent cet espace urbain.

### ➤ Cadre historico-géographique : Territoire et occupation

La carte actuelle de Vanier (**Annexe 1**) donne un espace de 4,7 km<sup>2</sup>, bordé par la rivière St-Charles et le boulevard Hamel au sud, par des autoroutes à l'est et au nord (Laurentienne à l'est et Félix-Leclerc au nord) et à l'ouest, par son Parc industriel Cardinal (avenue Godin) via le Boulevard Père-Lelièvre. Dans son histoire récente, l'ex-ville de Vanier après ses 50 ans de Québec-Ouest fait dorénavant partie, depuis la "fusion forcée" en 2002, de la grande ville de Québec. Vanier est alors devenue un quartier et un district de l'Arrondissement des Rivières comprenant également Neufchâtel Est-Lebourgneuf et Duberger-Les Saules. L'actuel quartier de Vanier est également voisin des quartiers Limoilou à l'est, et Saint-Roch et St-Sauveur au sud, soit de l'autre côté de la rivière. Au moment de la fusion, le Parc industriel Cardinal, partie nord et ouest, occupe le quart de la superficie du territoire municipal. Les limites du quartier sont différentes de celles du district.

Ce redécoupage municipal à grande échelle resitue donc l'espace urbain de Vanier en l'UN des quartiers sur 27, celui-ci configuré dans un nouvel ensemble appelé "arrondissement", soit l'Un sur six pour l'actuelle Québec.

Parmi les principaux aspects importants et non le moindre ayant marqué l'évolution de l'occupation résidentielle du territoire dans sa partie nord, signalons le tracé de la voie ferrée. C'est seulement après 1987, avec l'ajout de secteurs limitrophes au boulevard Pierre-Bertrand, puis la construction d'un tunnel routier et la réfection du Parc et de son environnement que sont levés les derniers obstacles au développement de la ville. Une période qui coïncide avec les deux projets de développement domiciliaire Horizon-Vanier et des Jardins Émond. Hormis quelques rues avec des gros immeubles à logements (Ex. rues Claude-Martin et Glazier), ce secteur est particulièrement occupé par des maisons unifamiliales, type bungalow, offrant l'allure d'une banlieue pour classes moyennes ainsi que des maisons en rangée.

Les plus récents développements domiciliaires sous la forme de condos et autres types d'habitats multiples, très contemporains, pour classes moyennes supérieures, voire aisée, sont ceux longeant la rivière St-Charles, dans sa pointe ouest.

Entre ces deux modes d'occupation évolutive du territoire, il y a le cœur historique de Vanier, cet espace appelé le Vieux-Vanier, entre le boulevard Pierre-Bertrand et l'avenue Plante, la partie la plus connue de Vanier laquelle est traversée de bord en bord par deux rues principales : les rues Chabot et Beaucage.

### ➤ Cadre socio-démographique : Population et caractéristiques

Le Vanier qu'on connaît aujourd'hui recèle l'histoire d'une population résiliente mise à jour par différentes célébrations tout au cours de son évolution: fête des 50 ans de Québec-Ouest (1916-1966), de ses 75 ans et

dernièrement, en 2016, de ses 100 ans. Au travers de ses différents jalons, l'histoire se redéfinit et donne une coloration à ce qui autrement, ne serait que des statistiques "sans chair ni âme". Le dernier cru sur les gens de Vanier et leur histoire est paru récemment sous la plume de Réjean Lemoine avec le sous- titre suivant : "De l'indigence à l'indépendance". L'idée de revalorisation de l'auteur est manifeste, il l'exprime clairement en ces termes :

"Pendant longtemps, Vanier a été considéré comme un quartier mal compris, sulfureux, où il se passait plein de choses. (...) On veut montrer que l'histoire de Vanier est riche et que ce quartier a beaucoup de valeur."  
(in Le Soleil, 3 nov.18)

D'un autre côté, que nous disent les statistiques actuellement disponibles ?

Un premier constat des données populationnelles de Vanier révèle un lent processus de développement démographique. À titre de repère, notons qu'en 1947, Québec-Ouest était devenue, après les bonds de la Crise et ses suivis, une agglomération de 6 200 habitants et que sept décennies plus tard, la population de Vanier a aujourd'hui à peine un peu plus que doublée. En effet, selon la dernière enquête statistique fédérale de 2016, la population de Vanier est de 13 025 habitants, 2 fois moins que le quartier Duberger-Les Saules, 3 fois moins que celui de Neufchâtel-Est/Lebourgneuf, donc et de loin la plus faible de son arrondissement (73 300).

Quelles sont maintenant les caractéristiques socio-économiques de cette population de 13 025 habitants ?

En termes comparatifs, il faut se référer aux deux tableaux de Statistiques Canada de 2016 (**Annexe 2**), les considérant plus informatifs par rapport à l'ensemble des quartiers de l'Arrondissement Des Rivières et de la grande ville et région de Québec. Nous allons relever dans ce qui suit les 11 indicateurs applicables à la situation spécifique du quartier de Vanier.

Le portrait social est le suivant :

- 52,1% de la population en emploi;
- 30,4% de population sans diplôme (pas de Sec. V);
- Revenu moyen personnel en 2015 : 31 630 \$;
- 20,1% de Fréquence du faible revenu fondée sur les Seuils de faible revenu après impôt (SFR);
- 21,7% de la population divorcée, séparée ou veuve;
- 20,5% de familles monoparentales;
- 27,3% de la population vivant seule;
- 14,6% de ménages propriétaires consacrant 30% ou plus de leur revenu aux frais de logement;
- 31,8% de ménages locataires consacrant 30 % ou plus de leur revenu aux frais de logement;
- 4,4% de logements nécessitant des réparations majeures;
- 14,5% de personnes ayant déménagé dans la dernière année.

Les constats majeurs en termes de défavorisation caractéristique de Vanier touchent donc les volets à la fois social et matériel c'est-à-dire :

- la sous-scolarisation est très importante : elle représente une différence du double avec ailleurs;
- le % des personnes en statut de divorcé, séparé ou veuf/veuve dépasse de 5 à 8 % avec ailleurs;
- le % de familles monoparentales est le plus élevé de partout ailleurs (20,5 % vs 14 ou 15 %);
- le % de personnes vivant seules est particulièrement élevé, d'environ 10 % qu'ailleurs;
- le revenu moyen marque un décalage de 12 à 20,000 \$ avec partout ailleurs;

- le % de fréquence du faible revenu après impôt est le double et plus par rapport aux autres.

Sur les différents groupes d'âge de la population de Vanier, retenons les dominantes suivantes :

- pour les 0-4 ans, 5-12 ans, 13-17 ans : toutes les données sont inférieures à partout ailleurs;
- pour les 18-24 ans, c'est légèrement inférieur;
- pour les 25-34 ans, une grande similitude avec ailleurs (13 % vs 14 %);

- pour les 35-44 ans, à noter une assez bonne différence (9,4 % vs 12 ou 13 %);

- pour les 45-59 ans, grande similitude avec ailleurs, autour de 20 %;

- pour les 60 à 64 ans, supérieur à Vanier (8,5 % vs 6 ou 7 %);
- pour les 65 à 69 ans, supérieur à Vanier (8,5 % vs 5 ou 6,5 %);
- pour les 70 à 74 ans, supérieur à Vanier (6,4 % vs 4,3 ou 5 %);
- pour les 75 à 84 ans, très supérieur à Vanier (13,7 % vs 7 à 9 %);
- pour les 85 ans et plus, très supérieur à Vanier (4,2 % vs 2 ou 3 %).

Toutes ces données serviront à orienter notre position sur les possibles et souhaitables développements de de notre quartier en termes d'habitat durable pour tous.

Une autre façon de saisir les réalités du quartier, c'est de jeter un coup d'œil sur son profil architectural, ce qui peut se définir comme son empreinte historique et visuelle.

➤ Cadre architectural du Vieux-Vanier: Un bâti original

C'est au tournant des années 1960 que le Vieux-Vanier prend sa morphologie définitive lorsqu'on prolonge les rues Blouin et Chabot à même l'ancienne terre agricole de James Gillespie. À première vue, nous pouvons facilement décrire le profil du bâti ou du type de modèles de maisons au sein du Vieux-Vanier. C'est en effet au début du siècle dernier, dans les années 1910 à 1920, que se situe le début de la construction des maisons qui caractérisent aujourd'hui le Vieux-Vanier. La ville de Québec est alors densément peuplée et a besoin de territoire pour loger ses travailleurs en demande croissante, compte tenu d'un essor industriel. Des hommes d'affaires virent l'occasion d'y acheter des terrains, de les subdiviser en lots et de les revendre.

Ce sont des compagnies foncières et immobilières qui sont dès lors les maîtres d'œuvre de la planification et de l'aménagement de ce secteur laissé à la spéculation foncière. Selon M. Lemoine :

" Ce projet échouera lamentablement avec le déclenchement de la Grande Guerre, l'absence de tramway et la crise de 1929. Québec-Ouest deviendra alors un Limoilou raté." (Lemoine, p.209)

Rappelons qu'en 1947, seulement 33 % du territoire de Québec-Ouest est aménagé et les rues s'arrêtent toutes à la ligne de chemin de fer. Ce n'est qu'en 1959, après étude du premier plan d'utilisation du sol de Québec-Ouest que le conseil municipal d'alors adopte son premier règlement de zonage. C'est d'ailleurs dans ce document que l'on emploie le terme "duplex" pour désigner officiellement les maisons à deux étages et deux logements. Et c'est ce style de bâti architectural fort simple qui, spontanément, frappe le regard et constitue le paysage singulier du Vieux-Vanier. Mise à part la circulation dense de la rue Beaucage,

" le Vieux-Vanier dégage aussi, paradoxalement, de l'espace et de l'oxygène.  
Une impression qui émane sans doute de la largeur des artères et des

terrains, de la faible densité des îlots d'habitation et de la présence des Laurentides en toile de fond. Un paysage urbain singulier qui découle en grande partie du développement chaotique amorcé au début du 20<sup>e</sup> siècle par des spéculateurs fonciers." (Arrondissement Des Rivières, Série Découvrir Québec, p.16)

Compte tenu de toutes ces données de référence qui campent l'ensemble de la réalité actuelle - quoique sommaire - du quartier de Vanier, il importe maintenant de se demander de quelle manière il est possible de les interpréter en vue de cibler quelques enjeux liés au logement et aux différents types domiciliaire correspondant aux besoins prioritaires de ses habitants.

## 2<sup>e</sup> PARTIE : ENJEUX LIÉS AU LOGEMENT

Le dernier schéma d'aménagement et de développement (SAD 2) - en voie d'officialisation - met clairement de l'avant des problématiques liées à l'agrandissement du périmètre urbain en vue de répondre à une évaluation de 28 200 nouveaux ménages d'ici 2036 et ce, pour l'ensemble de l'agglomération de Québec. À cette extension se conjugue un objectif de densification déjà en cours dans certains secteurs et décliné sous toutes ses formes dans les promotions et discours actuels de développement...durable.

La question de la densification pose différentes questions à la fois dans son interprétation et par voie de conséquence dans son application pour Vanier. D'abord, qu'entend-on par densification ou accroissement de logements ? Selon le Cahier technique accompagnant le document principal du SAD, les paramètres suivants définissent le processus de densification relié à des types d'habitat :

Lorsque la densité prévue est inférieure à 50 logements à l'hectare, soit l'équivalent d'un ensemble de maisons en rangée, le potentiel est destiné au type maisons et duplex. Lorsque la densité est supérieure ou égale à 50 logements à l'hectare, le potentiel est plutôt destiné au type appartements et condos. In Démographie et potentiels de logements, p.29

Par ailleurs, le SAD détermine 4 scénarios pour accentuer les potentiels de logements :

- 1) par les terrains vacants desservis (terrains sur lesquels la réglementation d'urbanisme autorise l'habitation);
- 2) par les lotissements autorisés (terrains faisant l'objet d'une entente entre une ville et un promoteur immobilier...);
- 3) par les lotissements potentiels (terrains naturels ou agricoles destinés à usage résidentiel à court ou à moyen terme);
- 4) par des reconversions potentielles.

Ce dernier cas de figure est celui qui concerne davantage le territoire de Vanier, plus particulièrement le Vieux-Vanier, ou l'état des constructions a un caractère vétuste, voire ancien, sans être de l'ordre du patrimoine. Un redéveloppement du Vieux-Vanier par des promoteurs à l'affût de rachat de propriétés parfois négligées appartenant à des résidents devenus trop âgés peut être considéré comme une hypothèse plausible dans un contexte de densification et de rentabilité maximale de l'espace.

Voilà une de nos préoccupations compte tenu des besoins majoritaires d'une population en situation de défavorisation sociale et économique : population marquée par le vieillissement et des revenus modestes.

Des questions importantes se posent :

- La transformation éventuelle du type d'habitat vieillot de Vanier, lui donnant un air de village- par une mainmise disproportionnée du marché privé, ne risque-t-elle pas de répondre à une tendance actuelle observée chez nombre de retraités ou babyboomers de classe aisée pour des choix résidentiels de type appartements/condos ?



- Une telle transformation du paysage immobilier ne risque-t-elle pas une transformation sociale du milieu, à travers un processus de gentrification (embourgeoisement) voire même d'exclusion des moins favorisés?

**Le tableau suivant de Statistiques Canada (2016) apporte un éclairage substantiel de la situation problématique du logement... pour trop de gens du quartier comparativement à d'autres quartiers et à la ville et région de Québec.**

Territoire	% de logements nécessitant des réparations majeures	% de ménages propriétaires consacrant 30 % ou plus de leur revenu aux frais de logement	% de ménages locataires consacrant 30 % ou plus de leur revenu aux frais de logement	% de personnes ayant déménagé dans la dernière année
Région de la Capitale-Nationale	5,2%	8,1%	28,9%	11,6%
Agglomération de Québec	5,0%	10,3%	31,1%	12,6%
Ville de Québec	5,1%	10,6%	31,3%	13,0%
Arrondissement Les Rivières	3,5%	8,5%	28,7%	12,6%
Quartier Duberger-Les Saules	4,4%	6,1%	27,5%	12,0%
Quartier Neufchâtel-Est/Lebourgneuf	2,6%	8,5%	27,7%	12,4%
Quartier Vanier	4,4%	14,6%	31,8%	14,5%

Ce tableau révèle la difficulté de joindre les 2 bouts - 30 % du revenu ou plus en loyer - pour davantage de ménages locataires résidant dans Vanier, soit 31,8 %, de façon plus accentuée par rapport aux deux autres quartiers de l'arrondissement qui ont des taux autour de 27 %. Chez les ménages propriétaires consacrant 30 % ou plus de leur revenu en frais de logement, la démarcation de difficulté est beaucoup supérieure pour ceux de Vanier avec un taux de près de 15 %, soit près du double comparativement à ceux de l'arrondissement.

De toute évidence, **un manque de logement abordable ressort de toutes les données disponibles**. La carte de la Basse Ville de Québec (**Annexe 3**) illustrant la répartition actuelle du logement social et abordable indique un manque de ce type d'habitat par rapport aux autres quartiers voisins (Limoulou, Saint-Sauveur, Duberger). On y dénombre présentement 11 immeubles d'habitat social selon les types suivants :

- 2 OBNL offrant 262 logements
- 5 COOP offrant 96 logements
- 4 HLM offrant 370 logements

**Ce qui, actuellement, donne une disponibilité totale de 728 logements abordables sur le territoire de Vanier.**

Par ailleurs, selon un relevé récent (janvier 2019) de l'Office municipal d'habitation de Québec, une liste de 372 personnes sont présentement en attente d'un logement subventionné pour Vanier. Parmi ce nombre, 295 requérants-es demandent un logement avec une chambre seulement. Cette demande majoritaire confirme les données sociales de Vanier puisqu'il s'agit ici de 158 personnes âgées et de 137 familles. Il y a donc **un fait réel de besoins d'habitat social pour des personnes âgées ou seules et des familles qu'on peut supposer de type monoparental ou de ménages sans enfant.**

### 3<sup>e</sup> PARTIE : RECOMMANDATIONS

#### ➤ **POUR UN QUARTIER VANIER ATTRACTIF**

- Compte tenu du pourcentage élevé de défavorisation sociale et matérielle et que les logements sociaux et communautaires y sont en déficit par rapport aux besoins, il faut prévoir utiliser au maximum les différents programmes d'habitation tels que AccèsLogis Québec, Logement abordable et ceux qui résultent d'initiatives fédérales ;
- Compte tenu de besoins accentués en logements subventionnés pour les personnes âgées vivant seules, il importe de faire valoir une hausse du nombre de logements de taille appropriée (1 cc -chambre à coucher);
- Compte tenu d'une tendance vers la densification, celle-ci est à prévoir et à mettre en œuvre avec une réglementation d'urbanisme respectant le milieu social et le paysage architectural;
- Compte tenu du peu de terrains identifiés comme lotissement nouveau, il est opportun que les services d'urbanisme informent tous les partenaires intéressés par l'habitat social.

#### ➤ **POUR UN QUARTIER VANIER INCLUSIF**

- Compte tenu qu'il y existe une population vulnérable facilement identifiable (familles avec faible revenu, personnes seules (Volet 1), personnes âgées en légère perte d'autonomie (Volet 2), personnes ayant des besoins particuliers (Volet 3), il faut plaider pour une augmentation du financement du programme AccèsLogis Québec en fonction des besoins de cette population de Vanier;
- Compte tenu de la présence de familles nombreuses, il est recommandé de prévoir davantage de plus grands logements subventionnés par un programme ou l'autre avec 3 et même 4cc.;
- Compte tenu des besoins immenses de logements abordables et que les projets de logements sociaux et communautaires ne sont pas si faciles à réaliser, il faudrait **offrir davantage de subventions de type PSL au marché locatif privé;**
- Compte tenu que le Domaine du parc Savard construit en 2013 avec 130 logements (Volet I, II, III) est une réalisation d'habitat social et communautaire unique, avec une approche inclusive, il peut, à plusieurs titres, devenir une source d'inspiration.

#### ➤ **POUR UN QUARTIER VANIER INNOVANT**

- Compte tenu d'un fort taux de personnes âgées dans le quartier, des modèles novateurs d'habitat intergénérationnel peuvent être mis en œuvre;
- Compte tenu que Vanier est au carrefour d'importants pôles de développement tels que Centre Vidéotron, Centre commercial Fleur-de-Lys, ExpoCité, le Parc industriel Cardinal, etc., il peut devenir plus visible pour ses innovations sociales et technologiques.

Et pourquoi pas un modèle d'écoquartier !

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Recensement 2016, Statistique Canada

Stratégie nationale sur le logement, Gouvernement fédéral, 2018

Ville de Québec, Arrondissement des Rivières, Série Découvrir Québec, 2010, 72 p.

Ville de Québec, Portrait de l'habitation à Québec 2018, 66 p.

Ville de Québec, Portrait de l'habitation à Québec - En bref - 2018, 3p.

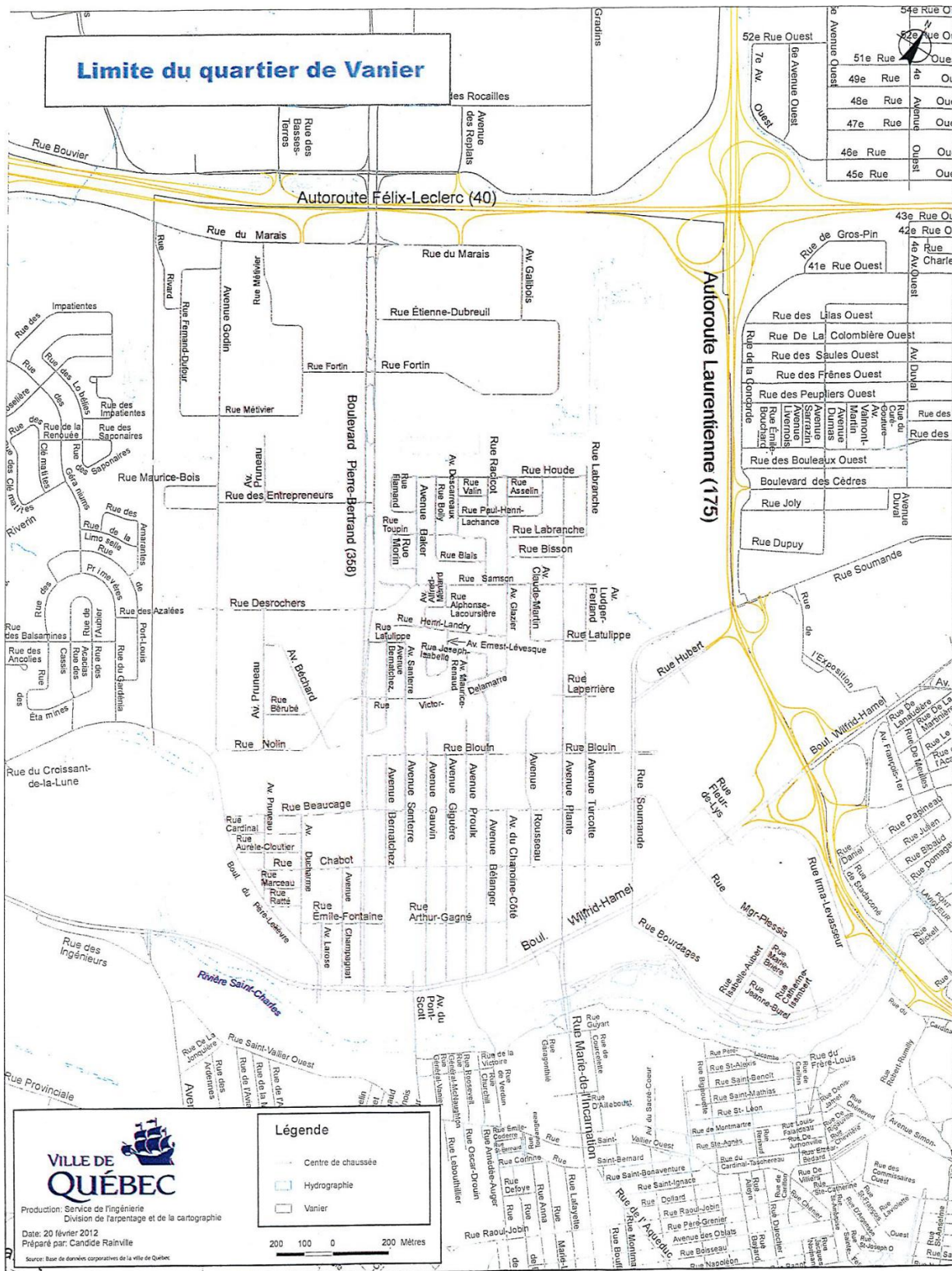
OMHQ, Accès au logement subventionné. Requérants pour Vanier, janvier 2019

LEMOINE, Réjean, en collaboration avec Sandra Bisson, *Québec-Ouest/ de l'indigence à l'indépendance*,  
Les Éditions GID, Québec, 2018, 220 p.

FABRIÈS, Céline, *L'histoire de Vanier par Réjean Lemoine*, in Le soleil, 3 nov. 2018

Schéma d'aménagement et de développement/révisé, Cahier technique, Démographie et potentiels de logements, oct. 2017, 45 p.

Annexe 1 : Carte « Limite du quartier de Vanier »



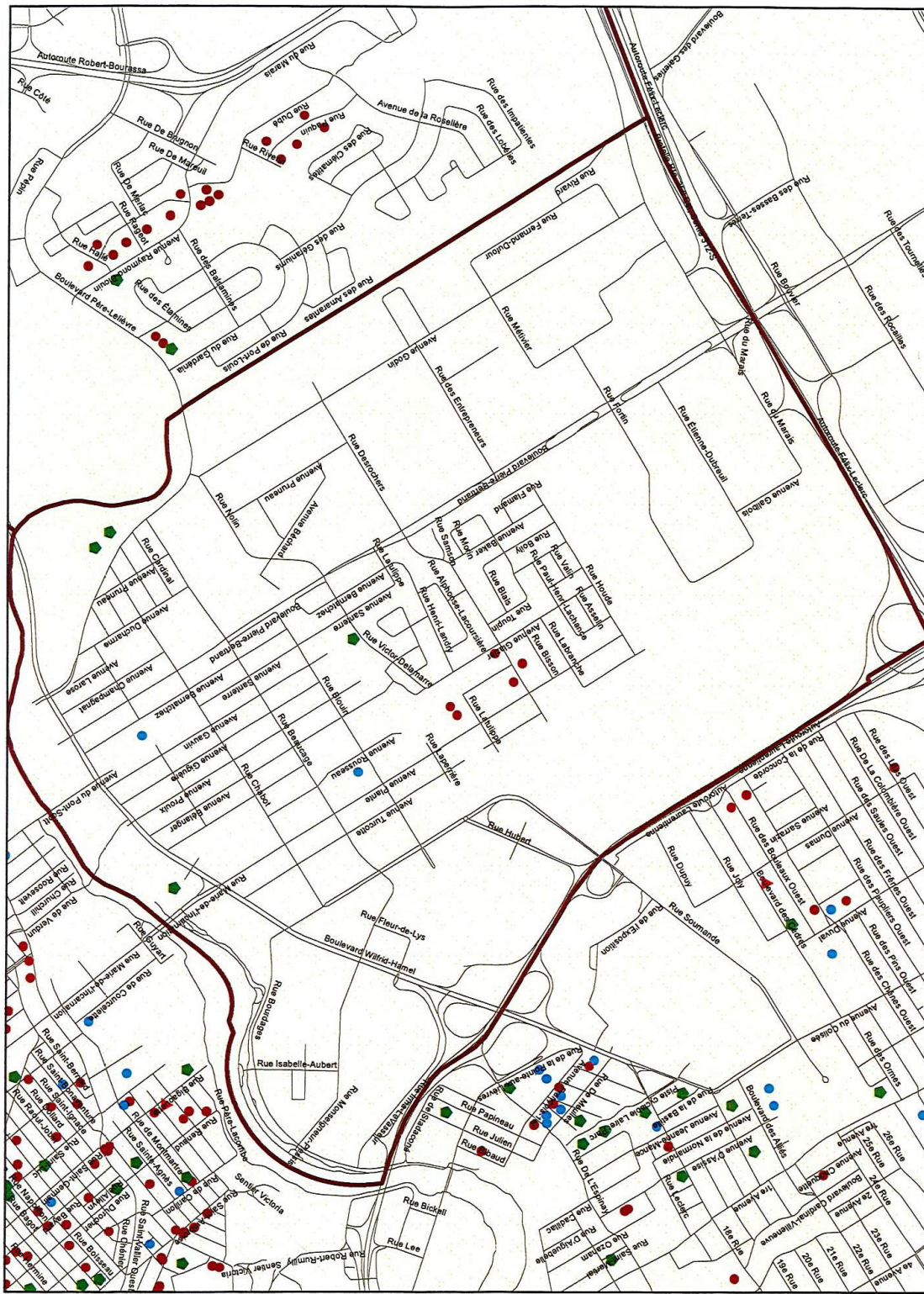
Annexe 2 : Carte sur la localisation des logements sociaux 2011



Date: Mai 2011  
 Chargé de dossier : J. Mathieu  
 Préparé par: L. Grenier

LEGENDE : VERT : HLM  
 BLEU : ORNL  
 ROUGE : CDOP

SERVICE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE  
 Division de l'habitation



Vanier



Annexe 3 : Données populationnelles 2016 par groupes d'âge

Préparé par le CIUSSS-CN (extrait de Statistiques Canada)

Données populationnelles 2016 par groupes d'âge													
Région de la Capitale-Nationale													
Ville de Québec : Arrondissement Les Rivières													
Territoire	total	0 à 4 ans	5-12 ans	13-17 ans	18-24 ans	25-34 ans	35-44 ans	45-59 ans	60 à 64 ans	65 à 69 ans	70 à 74 ans	75 à 84 ans	85 ans et plus
Région de la Capitale-Nationale	729 435	5,2%	8,0%	4,4%	8,3%	13,1%	12,6%	21,0%	7,2%	6,5%	5,1%	8,5%	2,6%
Agglomération de Québec	569 715	4,9%	7,6%	4,3%	8,9%	13,6%	12,4%	20,7%	7,1%	6,4%	5,2%	8,8%	2,7%
Ville de Québec	531 905	5,0%	7,5%	4,2%	8,8%	14,0%	12,4%	20,5%	7,1%	6,4%	5,2%	9,0%	2,8%
Arrondissement Les Rivières	73 300	5,1%	7,4%	3,9%	8,1%	14,1%	12,5%	20,8%	7,2%	6,4%	5,2%	9,4%	2,6%
Quartier Duberger-Les Saules	27 005	5,5%	7,8%	3,9%	9,2%	15,5%	12,9%	19,4%	6,5%	5,4%	4,3%	9,4%	3,0%
Quartier Neufchâtel-Est/Lebourgneuf	35 170	5,2%	8,1%	4,1%	7,4%	13,4%	13,4%	22,0%	7,2%	6,5%	5,4%	7,4%	1,6%
Quartier Vanier	13 025	3,9%	5,3%	3,3%	7,9%	13,1%	9,4%	20,5%	8,5%	7,9%	6,4%	13,7%	4,2%

Source : Recensement 2016, Statistique Canada  
 Service d'organisation communautaire, Bureau du PDGA du CIUSSS de la Capitale Nationale  
 Note méthodologique : La somme des populations des quartiers n'égalé pas le total de la population de l'arrondissement due à la non concordance des limites de certains quartiers avec les limites des arrondissements.

Annexe 4 : Comparatifs de 11 indicateurs socio-économiques, 2016

Préparé par le CIUSSS-CN (extrait de Statistiques Canada)

Comparatifs de 11 indicateurs socio-économiques, 2016												
Région de la Capitale-Nationale												
Ville de Québec : Arrondissement Les Rivières												
Territoire	Population totale	% population en emploi	% population sans diplôme	Revenu moyen personnel en 2015 (\$)	% population divorcée, séparée ou veuve	% familles monoparentales	% population vivant seule	Fréquence du faible revenu fondée sur les Seuils de faible revenu après impôt (SFR-Apl) (%)	% de logements nécessitant des réparations majeures	% de ménages propriétaires consacrant 30 % ou plus de leur revenu aux frais de logement	% de ménages locataires consacrant 30 % ou plus de leur revenu aux frais de logement	% de personne ayant déménagé dans la dernière année
Région de la Capitale-Nationale	729 435	62,1%	14,7%	44 525 \$	13,7%	14,4%	19,5%	8,3%	5,2%	8,1%	28,9%	11,6%
Agglomération de Québec	569 715	62,1%	13,7%	44 774 \$	14,3%	15,4%	20,9%	9,9%	5,0%	10,3%	31,1%	12,6%
Ville de Québec	531 905	61,9%	13,9%	44 113 \$	14,5%	15,6%	21,6%	10,4%	5,1%	10,6%	31,3%	13,0%
Arrondissement Les Rivières	73 300	63,0%	15,9%	43 906 \$	15,3%	15,6%	20,2%	8,4%	3,5%	8,5%	28,7%	12,6%
Quartier Duberger-Les Saules	27 005	65,0%	15,8%	39 261 \$	14,2%	16,8%	19,3%	8,0%	4,4%	6,1%	27,5%	12,0%
Quartier Neufchâtel-Est/Lebourgneuf	35 170	65,7%	10,8%	51 830 \$	13,4%	13,5%	18,0%	4,7%	2,6%	8,5%	27,7%	12,4%
Quartier Vanier	13 025	52,1%	30,4%	31 630 \$	21,7%	20,5%	27,3%	20,1%	4,4%	14,6%	31,8%	14,5%

Source : Recensement 2016, Statistique Canada  
 Note méthodologique : La somme des populations des quartiers n'égal pas le total de la population de l'arrondissement due à la non concordance des limites de certains quartiers avec les limites des arrondissements.  
 Service d'organisation communautaire, Bureau du PDGA du CIUSSS de la Capitale-nationale